



GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 décembre 2018

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Membres : E. et A. MONTEIL – B. CAPOGROSSI – E CHAMOT– JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST - B. GAND – O. MONTEIL

Excusés : O. Monteil – JJ Etcheverry – B. Gand

Courrier – Email : voir les différentes commissions

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Pour tous vos changements merci d'utiliser le mail officiel du club et de l'envoyer sur le mail général du groupement afin que tous les membres puissent le lire valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Pour tous les courriers ou mails concernant le foot animation ou les coupes de la vallée du Rhône doivent nous être adressés et non au district

Plateaux U11 pour les résultats sur les feuilles de plateau merci de mettre le nom des équipes et non pas A B C D

Lorsque vous avez un arrêté pour intempérie merci de nous mettre en copie du mail que vous envoyez au district

Merci aux clubs suivant de nous présenter ou par mail les licences demandées des qu'elles sont validées

Mions : U11: Wasfi Elias

U13: Abdi Fares

USVJ : U11: Mohamed Medini – Mecheri Iliane

Pont de Chéruy : U13 : Demirbilek Mostefa

U11 : Benahmed Dreved - Dervibatiste Maxence

St Quentin Fallavier : U11 : Sakal Adam – Calvet Kelian

U13 : Bennegent Vullian

Chasse : U9 : Abdi Maranne

Jons : U13 : Lizama Emilio

COMMISSION COUPES

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Attention : tous les matchs de coupe à 11 VDR se font par la FMI par contre pour toute demande de modification horaire lieu etc.. Vous devez le faire par foot club doublé d'un mail au GROUPEMENT VDR

Lorsque vous avez un arrêté pour intempérie merci de nous mettre en copie du mail que vous envoyez au district

SENIORS - U 17 - U15

SENIORS : LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 18/12/2018 à 17 h 30

St Romain en gal 1 - Corbas 1 - Rhodanienne 1 - Manissieux 2 - Usel 2- Sevenne 2 - Villefontaine 1 - Manissieux 1 - Frontonas 1 - Villefontaine 2 - Ozon 1 - la Verpilliere 2 - la Verpilliere 1 - Diémoz 2 - Toussieu 1 – Loire 1 -

Prochain tour le 27 janvier



PV 414 DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018

U17 : Chaponnay 2 – Genas 1 – Usel 2 – St Alban 1 – St Quentin 1 et 2 – Toussieu 1 – Villefontaine 1 – Sevenne 1 – Loire 1 – Entente 1 – ACH 1

1^{er} tour le 27 janvier

Le tirage aura lieu le 18 déc. à 17 h 30

U15 : Chaponnay 2-3 – Frontonas 1 – Genas 1 – Manissieux 1 – St Quentin 1- 2 – St Romain en Gal 1 – Ozon 1 – Toussieu/Muroise 1 – Vaulxois 1 – Entente 1 – Sud Lyonnais 1 – Colombier 1 – ACH 1 – USVJ 1

En attente de résultat du tour de coupe du Rhône

ASR 1 – Loire 1 - Villefontaine 1

1er tour se fera le 26 janvier

Tirage après les résultats des 3 derniers matchs de la coupe du Rhône

Les finales se joueront le 16 juin nous recherchons un club avec 2 terrains pour nous accueillir

COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Courrier / mails : La Revollée : 13 h 00 n'est pas un horaire autorisé

COUPE FESTIVAL U13

Classement

A.S. ST PRIEST

O. ST QUENTIN FALLAVIER

F.C. COLOMBIER SAUGNIEU SATOLAS

AM.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST -

Les 3 premiers sont qualifiés pour la finale départementale qui aura lieu le 23 mars

Championnat

Les matchs ci-dessous doivent se jouer le **15/12/2018 à 14 h 00**

Journée du 10/11/2018

Poule A : Loire – Assp arbitre officiel de la rencontre Mr Azzout Ales

Prévoir les frais d'arbitrage

Poule F : Loire – Cheminot 2

Journée du 17/11/2018

Poule A : Colombier-Satolas - Villefontaine arbitre Lina Dahmani

Prévoir les frais d'arbitrage

Poule D : Sud Lyonnais – La Verpilliere

Poule F : Pays Viennois – Villefontaine

Poule G : Corbas – La Verpilliere

ASR 2 – Muroise 2

Poule H : Usel – Sud Lyonnais arbitre officiel Melle Meyer Océane

Prévoir les frais d'arbitrage

Journée du 24/11/2018

Poule B : Muroise – St Quentin Fallavier

COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Courrier- messagerie :

AS RHODANIENNE : Concerne la journée du 8 décembre.

FC SAINT-ROMAIN-EN-GAL : Noté.

SAINT-ALBAN DE ROCHE : Annulation plateau du 1 décembre et échanges avec les clubs concernés. Arrêté municipal.

AS MUROISE : Annulation plateau du 1 décembre. Arrêté municipal.



PV 414 DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES.

Journée 8 le 24 novembre : SO PONT-DECHERUY - SAINT-ALBAN - AS MUROISE – CS OZON.

Journée 9 le 01 décembre : EVS GENAS 1 & 2 – US VILLETTE D'ANTHON 1

US VAL D'AMBY 2 - AS PUSIGNAN 2.

Plateaux annulés, merci de faire parvenir une feuille de plateau notifiant la raison de l'annulation.

La première phase est terminée. Nous vous souhaitons une belle fin d'année.

Rendez-vous après la trêve. Pensez à inscrire ou retirer des équipes dès le début d'année 2019 si votre effectif a évolué.

Vous recevrez le calendrier de la troisième phase dans quelques semaines, soyez attentifs à votre messagerie et aux PV qui paraîtront durant cette trêve.

COMMISSION U9

Jérôme Exbrayat 06 68 02 28 26 Responsable terrain

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Coordination désignations

Courrier-messagerie :

ASC Saint-Priest : Délocalisation du festifoot du 15 décembre à Toussieu, merci au club de Toussieu.

SC LA REVOLLEE : Engagement d'une seconde équipe U9.

RAPPEL DESIGNATION DU 15 DECEMBRE 2018 - JOURNEE N° 6.

Journée foot Passion pour les équipes féminines, nous retirons une équipe sur un groupe.

Vous recevrez les informations par la commission technique concernant le lieu et les horaires.

A.S. ST PRIEST - A.S. VILLEFONTAINE - U. S. VILLETTE D'ANTHON – JANNEYRIAS U.S. EST LYONNAIS FOOT.

En cas de terrain impraticable, SVP anticipez une inversion de site avec un autre club, cette journée seule la catégorie U9 évolue, les terrains sont donc disponibles. Evitez d'annuler ce dernier festifoot de l'année.

FESTIFOOT N° 18-50-01 Club site: A.S. MANISSIEUX ST PRIEST Total = 7

A.S. MANISSIEUX ST PRIEST (GR1) 3 - A.S. ST PRIEST (GR1) 2

U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS GR1 2

FESTIFOOT N° 18-50-02 Club site: AS TOUSSIEU Total = 10

Modification de site TOUSSIEU au lieu d'ASC SAINT-PRIEST.

AM.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST 3 - A.S. MANISSIEUX ST PRIEST (GR2) 2

A.S. ST PRIEST (GR2) 2 - AM.S. TOUSSIEU 3

FESTIFOOT N° 18-50-03 Club site: C.S. VAULXOIS Total = 9

C.S. VAULXOIS 3 - C.S. VERPILLIERE 3 - ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1

O. ST QUENTINOIS FALLAVIER (GR1) 2

FESTIFOOT N° 18-50-04 Club site: ENT.S. ST PRIEST Total = 8

ENT.S. ST PRIEST (GR1) 2 - A. CHANDIEU HEYRIEUX (GR1) 2 - F.C. MOINS GR2 2

U.S. EST LYONNAIS FOOT (GR2) 2

FESTIFOOT N° 18-50-05 Club site: EV.S. GENAS AZIEU Total = 8

Retrait d'une équipe de Colombier.

EV.S. GENAS AZIEU (GR1) 3 - F.C. COLOMBIER SAUGNIEU SATOLAS (GR2) 2

ST ALBAN DE ROCHE SP. 3

FESTIFOOT N° 18-50-06 Club site: F.C. CHAPONNAY MARENNES Total = 8

F.C. CHAPONNAY MARENNES (GR1) 3 - C.S. OZON ST SYMPHORIEN 3 - F.C. TERNAY GR2 2

FESTIFOOT N° 18-50-07 Club site: F.C. COLOMBIER SATOLAS Total = 7

Retrait d'une équipe de Colombier.

F.C. COLOMBIER SAUGNIEU SATOLAS (GR1) 2 - A.S. VILLEFONTAINE (GR2) 2

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ (GR1) 3

FESTIFOOT N° 18-50-08 Club site: F.C. LA SEVENNE Total = 11

Ajout d'une équipe au SC LA REVOLLEE.

F.C. LA SEVENNE 3 - F.C. CHAPONNAY MARENNES (GR2) 3 –

GRPE S. DE CHASSE S/RHONE 1 - F.C. TERNAY GR1 2 – SC LA REVOLLEE 2



PV 414 DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018

FESTIFOOT N° 18-50-09 Club site: F.C. PAYS VIENNOIS

Total = 8

F.C. PAYS VIENNOIS 2 - F.C. ST ROMAIN EN GAL 2 - SUD LYONNAIS FOOTBALL (GR2) 3
AM.S. DE DIEMOZ 1

FESTIFOOT N° 18-50-10 Club site: F.C. MIONS

Total = 10

F.C. MOINS GR1 3 - ENT.S. ST PRIEST (GR2) 2 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE (GR2) 3
O. ST QUENTINOIS FALLAVIER (GR2) 2

FESTIFOOT N° 18-50-11 Club site: FC SIMANDRES

Total = 9

FC SIMANDRE 1 - U.S. LOIRE S/RHONE 3 - F.C. DE CORBAS 3
A. CHANDIEU HEYRIEUX (GR2) 2

FESTIFOOT N° 18-50-12 Club site: MUROISE F. ST BONNET DE MURE

Total = 11

MUROISE F. ST BONNET DE MURE (GR1) 3 - S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ (GR2) 2
U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY (GR1) 2 - A.S. PUSIGNAN 3

FESTIFOOT N° 18-50-13 Club site: SUD LYONNAIS FOOTBALL

Total = 8

SUD LYONNAIS FOOTBALL (GR1) 3 - A.S. RHODANIENNE 2 - EV.S. GENAS AZIEU (GR2) 2
A.S.C. JONS 1

FESTIFOOT N° 18-50-14 Club site: U.S. EST LYONNAIS FOOT

Total = 8

U.S. EST LYONNAIS FOOT (GR1) 2 - A.S. VILLEFONTAINE (GR1) 1
U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS GR2 2 - U.S. VAL D'AMBY HIERES S/A. (GR2) 2

COMMISSION U7

Eric Chamot : 06 58 55 24 57 Responsable terrain et désignation.

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Coordination désignation.

Courrier-messagerie :

ASC SAINT-PRIEST : Concerne la journée du 8 décembre.

Compte rendu du festianimation à Manissieux :

La météo a été clémente avec nous (juste quelques gouttes de pluie).

Merci au club de Manissieux pour leur implication dans la mise en place du festianimation (vestiaires, terrain, matériel).

Merci à Fabien pour l'organisation et à Isabelle pour l'accueil et le café du matin.

Merci aux éducateurs en validation et à Gabriel pour les ateliers proposés.

Merci aux éducateurs et aux parents pour leur comportement sur et autour du terrain.

Prochain festianimation le 23 mars 2019 à St Romain en Gal.

RAPPEL :

Vous devez avoir avec vous sur tous les festifoot la feuille d'extraction des licences.

Feuilles manquantes

F.C SEVENNE : merci de faire parvenir au groupement votre feuille d'effectif du 08/12/2018 du plateau à SUD LYONNAIS.